Actes de probité. — Un cocher de place, Désiré Plantefève, a trouvé dans sa voiture un coupon de cachemire noir, qu'il s'est empressé de déposer au bureau central.

— Victor Dumortier, commissionnaire, a également fait une trouvaille dans la rue du Chemin-de-Fer : dix balais, qu'il a portés à M. le commissaire central.

Expulsés.— Charles Pelisseux, 30 ans, cordonnier, condamné à Nice le 30 septembre 1882, à deux ans pour coups et vol.

Marie Valendezeele, 19 ans, servante, condamnée à Lille le 14 juin 1884, à six mois de prison pour vol.

Léonie Liard, 46 ans, cabaretière, mesure administrative.

Arthur Talon, 31 ans, paveur, condamné à Boulogne, le 15 septembre 1884, à 3 mois, pour vol.

Jean Moulignon, 68 ans, condamné à Lille, le 12 février 1883, à un mois, pour mendicité.

Théophile Gessiaux, 20 ans, condamné à Châlons, le 14 novembre 1884, 20 jours, pour vagabondage.

Emile Michel, 30 ans, journalier, condamné à Pontoise, le 2 août 1876, à 3 mois, pour vagabondage.

Arrestation.—Un rattacheur, Arthur Arrinckx, doué d'un caractère violent et d'un naturel belliqueux, a été écroué ce matin à la maison d'arrêt de Lille, pour coups et blessures volontaires sur la personne de l'un de ses camarades, nommé Samain.

De nombreux pochards ont été, dimanche soir, l'objet des soins particuliers de la police. L'un d'eux, Jean Hormeux, originaire du grand-duché de Luxembourg, a donné beaucoup de mal aux agents qui l'ont amené au violon. Un autre, resté inconnu, a fait un tapage infernal au bal qui avait lieu chez M. Victor Petit, boulevard d'Halluin. Ses injures et ses procédés parlementaires ont suscité les plaintes de toutes les personnes présentes. Mais quand la police a voulu empoigner notre gaillard, celui-ci a pris la fuite, et, malgré son état d'ivresse, a pu échapper à ceux qui le poursuivaient : il court encore.

Le Vieux-Chêne ouvrira demain mardi, à 2 heures, à Roubaix, Grand'Place, une exposition spéciale d'objets de fantaisie : Articles français, chinois, japonais, d'une authenticité garantie.

Nous invitons les amateurs à profiter de cette occasion, pour acheter les étrennes qu'ils se disposent à offrir, et compléter la décoration de leurs salons. Tout le monde peut visiter cette exposition dont l'entrée est libre. 3148

Chronique colombophile. — Dans sa dernière réunion, la Fédération colombophile roubaisienne, a voté, pour l'année 1884-1885, sa commission comme suit : Electeurs inscrits : 29. — Votants : 28. — Commissaires à élire : 11 membres. — Ont obtenu, MM. Henri Nys, 28 voix. — Elie Catteau, 28. — J.-B. Debuy, 25. — Joseph Duthoit, 25. — Désiré D'Halluin, 24. — Achille Balcaen, 24. — Jules Willem, 23. — Lodois Desmarchelier, 21. — Jules Prate, 20. — Camille Leclercq, 18. — Gustave Nérinck, 17, élus. — Henri Barmyn, 16 voix. — Joseph Dewys, 16. — Louis Lefebvre, 14. — Théodore Carlier, 4, non élus.

Louis Leman, convoyeur domestique, 28 voix, élu. — Aussitôt la proclamation du scrutin terminé, les commissaires se sont réunis pour nommer l'administration qui a été votée dans l'ordre suivant : MM. Jules Willem, président d'honneur; Lodois Desmarchelier, président; Henri Nys, vice-président; Elie Catteau, secrétaire-trésorier.

Sur la proposition de plusieurs membres, la commission a décidé que ses réunions mensuelles auraient lieu les premiers samedis de chaque mois au lieu des premiers jeudis.

Le plus petit jour de l'année. — Nous sommes arrivés au point le plus extrême du déclin du soleil couchant. Le soleil s'est couché avant-hier à 4 heures 1 minute.

Au 1er janvier, le jour aura regagné 10 minutes sur le soleil couchant.

Quant au lever du soleil, il a eu lieu avant-hier à 7 heures 57 minutes. Il reprendra sa marche en arrière lentement, entre cette date et le 5 janvier.

Le jour le plus court de l'année, balance faite de ces irrégularités apparentes causées par l'heure arbitraire choisie pour représenter le *midi vrai*, a été celui de dimanche 21 décembre, où le soleil ne s'est pas montré plus de 8 heures sur l'horizon.

Douaniers et contrebandiers. — Lundi matin, vers quatre heures, le hameau du Crétignier, à Wattrelos, était mis en émoi par une détonation suivie de cris. Voici ce qui se passait : Deux contrebandiers, portant chacun une lourde charge de marchandises prohibées, avaient réussi à atteindre ce hameau ; ils pouvaient se croire sauvés. Tout-à-coup, deux douaniers, embusqués auprès de la ferme Wattevin, se sont élancés sur eux et ont réussi à les faire prisonniers. Ces individus ont été remis entre les mains de la gendarmerie.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 23 décembre 1669. — Transport à la table des communes pauvres de Roubaix d'une lettre de rente héritière annuelle de 6 florins 5 patars au rachat de 100 florins, par acte passé devant Antoine-Floris Monier, greffier et notaire de Roubaix. (Archives de Roubaix, GG. 227, n° 4).

23 décembre 1879. — Le conseil d'administration du Crédit du Nord met à la disposition du bureau de bienfaisance de Roubaix une somme de 200 fr. pour être distribuée aux pauvres de la ville. (Archives de Roubaix, Q I (b) 3).

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX — Bulletin de la séance du 21 décembre 1884.—Versements : Roubaix : 102 déposants, 10 nouveaux, 18,053 »». — Succursale Lannoy : 9 déposants, 0 nouveau, 1,030 »». — Succursale Croix : 7 déposants, 1 nouveau, 0,521 »». — Total des versements : 19,343 »».

Remboursements. — Roubaix : 42 remboursements effectués, 7,750 66. — Succursale Lannoy : 3 remboursements effectués, 4,400 00. — Succursale Croix : 0 remboursement effectué, 0,000.—Total des remboursements : 27,150 66.

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix, par MM. Victor Defrenne et Edouard Watine, directeurs.— A Lannoy, par M. Deffrennes-Derache. — A Croix, par M. A. Nédonsel.

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 15 au 20 décembre

	Nombre de balles	Poids présentés
1e Laines peignées mécaniquement.	2.630	288.599 k.
2e » blousses	69	7 404
3e » filées	455	48 875
4e Soies	6	447
5e Cotons	428	45 885
Totaux	3 639	391 310

Décreuvage : 3 1/2 opérations.
Titrage : 205 1/2 id.

Le Directeur de la Condition publique de Roubaix.
A. MUSIN.

TOURCOING

La police de sûreté vient de mettre la main sur l'auteur du vol de onze cents francs commis, hier, au préjudice de la bonne de M. Louis Senaut, cafetier, près de l'Hôtel-de-Ville. Arthur Maquinay, fondeur, âgé de 30 ans, qui s'était emparé de cette somme, a été arrêté au Mont-à-Leux avec l'aide de la gendarmerie belge, et incarcéré à Mouscron, en attendant son extradition.

Maquinay, qui avait déjà dépensé 175 fr., a accusé sa femme, Noële Mas, d'avoir fait le guet pendant qu'il commettait le vol; elle a été arrêtée.

Dans la nuit du dimanche au lundi, des malfaiteurs se sont introduits dans le domicile du sieur Henri Lequifre, rue du Blanc-Seau, après avoir fracturé une porte, et se sont emparés de neuf lapins.

Un expulsé embarrassé. — René Steenbugghe, chiffonnier, avait été expulsé de France il y a quelques années. Il avait longtemps habité Roubaix et s'y plaisait beaucoup, paraît-il ; la nostalgie ne tarda pas à s'emparer de lui, et malgré l'arrêté d'expulsion qui l'avait frappé, il revint dans notre ville. Hélas ! la fortune ne lui sourit plus comme jadis ; le chômage arriva et, comme tant d'autres malheureux, Steenbugghe s'est trouvé hier sur le pavé en proie à la misère la plus profonde.

N'y tenant plus, il a préféré loger aux frais du gouvernement en attendant des jours meilleurs, et samedi soir, à dix heures, il s'est approché d'un agent de service sur le pont de l'Union et lui a raconté ses antécédents, ajoutant qu'il était sans ressources, sans ouvrage et sans domicile.

Il a été conduit au poste, pour infraction à l'arrêté prononcé contre lui.

Chronique du tir. — Lundi dernier, c'était le *Pré-Catelan*, local des *Francs Tireurs du Nord*, qui célébrait la Ste Barbe

La fête n'avait rien d'officiel ; elle avait, au contraire, un cachet d'intimité qui y ajoutait des charmes.

Au dessert, M. Vanzuyt, vice-président, en termes élogieux, porta un toast à l'honorable président, M. Masquilier.

Celui-ci profita de la circonstance pour faire en termes chaleureux l'éloge de son vice-président, M. Vanzuyt, le doyen des tireurs de Tourcoing et proposa de lui chanter un vivat.

La proposition fut accueilli avec empressement et mise à exécution immédiatement.

Ce ne fut pas sans émotion, que M. Vanzuyt répondit ensuite, protestant contre ces éloges qu'il trouvait exagérés, mais que tous les convives présents ratifièrent par leurs applaudissements.

Pendant cette belle fête, il a été décidé que le stand serait prolongé et qu'on établirait 3 cibles à 200 mètres et une à 100 mètres.

Pour arriver à couvrir les frais, qui s'élèveront à 10 mille francs, la cotisation sera portée à 15 fr par an ; des listes d'adhésion confiées aux bons soins de quelques sociétaires seront présentées à la signature des amateurs ; de plus, une demande de subvention sera faite à l'administration municipale et une demande de fusils Gras sera adressée au gouvernement.

LILLE

Tribunal de commerce. — Dimanche ont eu lieu les élections pour le tribunal de commerce. Le nombre des votants n'ayant pas été suffisant, aucun des candidats n'a été élu. Voici les résultats obtenus :

Juges

Canton ouest: Votants 39. —MM. Le Blan, 34 voix Wargny, 34; Ozenfant, 34; Bocquet, 34; Giraud 5 ; Scalbert, 5. — Canton centre : Votants 52 — MM Le Blan, 48 ; Wargny, 47; Ozenfant, 49; Bocquet, 49 ; Giraud, 60 ; Scalbert, 60. — Canton sud ouest : Votants 50. — MM. Le Blan, 45 ; Wargny 45 ; Ozenfant, 43 ; Bocquet, 43; Giraud, 5; Scalbert 5. — Canton sud-est : Votants 14 — MM. Le Blan, 10 ; Wargny, 10; Ozenfant, 10; Bocquet, 10; Giraud, 1 ; Scalbert, 1. Canton nord-est : votants 69. — MM. Le Blanc, 55 ; Wargny, 55 ; Ozenfant, 55 ; Bocquet, 56 ; Giraud, 11 ; Scalbert, 11.

Juges suppléants

Canton Ouest : Votants 39. — MM. Giraud, 36; Scalbert, 36; Ozenfant, 5; Le Blan, 5; Bocquet, »; Wargny, ». — Canton centre : Votants, 52 — MM. Giraud, 48; Scalbert, 48; Ozenfant, »; Le Blan, »; Bocquet, ». — Canton Sud-Ouest : Votants, 48. — MM. Giraud. 42; Scalbert, 40; Ozenfant, 5; Le Blan, 5; Bocquet, 5; Wargny, 5. — Canton Sud Est : Votants, 14. — MM. Giraud, 10; Scalbert, 10; Ozenfant, 1; Le Blan, 1; Bocquet, 1; Wargny, 1; — Canton Nord-Est : Votants, 61 ; MM Giraud, 48 ; Scalbert, 48 ; Ozenfant, 9; Le Blan, 9 ; Bocquet, 9; Wargny, 9.

Les industriels décorés. — Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet,

» Ainsi que vous le savez, il arrive assez fréquemment que des industriels décorés à la suite des expositions mettent sur les produits de leur commerce ou suspendent à la devanture de leurs magasins la croix de la Légion-d'Honneur.

» Pour réprimer cet abus, M. le grand-chancelier de l'ordre avait fait publier, dans le *Journal officiel* du 10 février 1879, une note dont vous trouverez ci-joint le texte, accompagné des instructions complémentaires du 26 avril de la même année.

» Conformément au désir de M. le grand-chancelier, j'ai l'honneur, M. le préfet, d'appeler de nouveau votre attention particulière sur les prescriptions contenues dans cette note, et je vous recommande de prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'elles soient rigoureusement observées.

Recevez, etc. » Le ministre de l'intérieur,
» WALDECK-ROUSSEAU. »

Les bouilleurs de cru. — M. Emile Lainé, rafineur d'alcools à Loos, s'est vu dresser procès-verbal par la régie pour avoir distillé, contrairement à la loi, des betteraves pauvres, impropres à la fabrication du sucre, pour en faire des phlegmes. On sait que le privilège de distiller certains fruits n'est accordé jusqu'ici qu'aux bouilleurs de cru du midi ; et que c'est justement contre cette inégalité, grâce à laquelle des citoyens français peuvent faire au midi ce qui est défendu au nord, que notre honorable député M. des Rotours et M. Margaine ont protesté samedi dernier, à propos du budget des finances.

Cette affaire, qui, sur la demande de l'inculpé, a été remise à huitaine, intéresse au premier chef notre région betteravière; nous nous empresserons d'en faire connaître la marche à nos lecteurs. M. Maxime Lecomte, député du Nord, s'est chargé de la défense de M. Lainé devant les tribunaux.

Les nouvelles listes électorales

Les listes électorales doivent être refondues au mois de janvier : nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte littéral de la loi du 5 avril 1884.

Voici ce que porte l'article 14 :

« Sont électeurs tous les Français âgés de vingt-un ans accomplis et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

» La liste comprend :

» 1° Tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune, ou qui y habitent *depuis six mois* au moins.

» 2° Ceux qui y auront été inscrits au rôle d'une des quatre contributions ou au rôle des prestations en nature, et, s'ils ne résident pas dans la commune, auront déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux. Seront également inscrits, aux termes du présent paragraphe, les membres de la famille des mêmes électeurs compris dans la cote de la prestation en nature, alors même qu'ils n'y sont pas portés, et les habitants qui, en raison de leur âge ou de leur santé, auront cessé d'être soumis à cet impôt.

» 3° Ceux qui, en vertu de l'article 2 du traité du 10 mai 1871, ont opté pour la nationalité française, et déclaré fixer leur résidence dans la commune, conformément à la loi du 19 juin 1871.

» 4° Ceux qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune, en qualité, soit de ministre des cultes reconnus par l'Etat, soit de fonctionnaires publics. Seront également inscrits les citoyens qui, ne remplissant pas les conditions d'âge et de résidence ci-dessus indiquées, lors de la formation des listes, les rempliront avant la fin de la clôture définitive.

» L'absence de la commune résultant du service militaire ne portera aucune atteinte aux règles ci-dessus indiquées pour l'inscription sur les listes électorales. »

Cet article abroge la législation antérieure, qui exigeait deux listes, l'une pour l'électorat politique, l'autre pour l'électorat municipal.

Désormais, toutes les élections se feront sur une liste unique. La confection de cette liste dure trois mois, et donne lieu aux opérations suivantes :

Du 1er au 10 janvier, préparation du travail.
Du 10 au 14, confection de la liste rectifiée.
Le 15, publication de cette liste.
Du 16 janvier au 4 février, demandes d'inscriptions et réclamations.
Du 4 au 9 février, décisions de la commission municipale; du 9 au 12, notifications des décisions ; du 12 au 17, appel devant le juge de paix ; du 17 au 27, décisions du juge de paix ; du 27 février au 2 mars, notifications de ces décisions ; du 2 au 12 mars, pourvois en cassation ; le 31 mars, clôture de la liste électorale.

Nous reviendrons sur chacune de ces opérations en particulier.

ÉLECTIONS

des délégués sénatoriaux du Nord

Dimanche, ont eu lieu, dans toutes les communes du département du Nord, les élections, par les conseils municipaux, des délégués chargés d'élire, le 25 janvier 1886, un sénateur, en remplacement de M. Dutilleul, décédé. Voici les résultats des communes de l'arrondissement de Lille et des principales communes des autres arrondissements :

Cantons de Lille

LILLE. — Délégués : MM. Baggio, Bère, Bonduel, Bonchée, Bucquet, Cannissié, Druez, Duflo, Dutilleul, Gavelle, Houde, Gery Legrand, Lequenne, Lhotte, Martin, Meurein, Pascal, Rigaut, Rochard, Théry, Vaillant, Viollette, Werquin et Wertheimer. — 5 suppléants : MM. Parent-Parent, Willay, Scrive, Gronier-Darragon et Alhant.

ALLENNES-LES-MARAIS.—MM. Marchand, Gilles.

LAMBERSART.— Bailly, Wambre, Becquart, Ory, Taquet, Butin. — Suppléants : Lecocq, Lefebvre.

SAINT-ANDRÉ. — MM. Bailly, Warambourg, Masquelier. — Suppléant : M. Décarpentries.

MONS-EN-BARŒUL. — MM. Delemar, Carey, Spriet. — Suppléant : M. Bernard.

HELLEMMES-LILLE. — MM. Decourchelles, Decalonne, Lemahieu, Devos, Dutoit, Hennion, Delobelle, Castel, Dubois. — Suppléants : MM. Bernard, Gillet.

LA MADELEINE. — MM. Crépelle-Fontaine, Bouchez, Durot, Dutuille, Dubois, D. Leclercq, C. Leclercq, Bardelle, Bourlez. — Suppléants : MM. Choquet, Fournez.

WAMBRECHIES. — MM. Sénelar, Delos, Saleubier, Ledoux, Claeyssens, Dillies, Bouchery, Béhague, Cotelaert. — Suppléants : MM. Kallens, Desrumeaux.

LEZENNES. — MM. Laine, Deflandre, Dubois.

MARQUETTE. — MM. Goeman, Frelier, Desséen, Depret, Bonduel, Denis du Péage. — Suppléants : MM. Mille, Lamblin.

FÂCHES. — MM Dehaunault, Roussel, Marchand, Hévin, Lamblin, Muller. — Suppléant : M. Marchand-Defretin.

RONCHIN. — MM. Dubuisset, Leman, Descarpentries, Canche, Marescaut, Delobel. — Suppléants : MM. Spriet, Dugardin.

Cantons de Roubaix

ROUBAIX. — MM. Roche, Pennel, Vinchon, Delannoy-Destombes, Roussel, Watine, Lagache, Chéron, Heyndrickx, Derville, A. Reboux, L. Cordonnier, Ernoult, Dupire, Salembier, P. Destombes, Martel-Delespierre, Senneville, Comerre, Pollet-Desquiens-Fauvarque, Legrand, H. Buisine, G. Leclercq. — Suppléants : MM. Carette, Baas, P. Lazin, Béghin-Bonnave, Haringkouck.

WASQUEHAL. — MM. Droulers, Burlois, Tiberghien, Amicy, Delesalle, Six. — Suppléants : Courrier, Desrumaux.

WATTRELOS. — MM. Pollet, Béghin, Dhalluin, Leuridan, Delmarre, Vanhoutte, Bente, Droulers, Delplanque, Lerusse, Lepers, Dubrulle. — Suppléants : MM. Jubaru, Lepers.

CROIX. — MM. Pluquet, Florin, Caen, Mangez, Roger, Segard, Savy, Lamblin, Descarpentries. — Suppléants : MM. Guibal, Bluet.

Cantons de Tourcoing

TOURCOING. — MM. Hassebroucq, Sasselange, Rasson, Lefrançois, Honoré-Dumortier, Glorieux, Faveur, Jubarru, Dupont-Jevenois, L. Grau, Fournier, Doublemart, docteur Grand, Dshaene, Darras, Delesalle-Deleporte, Dhalluin, Desmettre, Dessauvages, Monmarché, Gaubert. — Suppléants : MM. César Montagne, Cyrille Desbouvries, Muller, Salembier.

BONDUES. — MM. Pollet, Desbonnets, Dumont, d'Hespel, Barbe, Daverny, S. Derbuquoy, Leront.

HALLUIN.— MM. Lemaître, Phalempin, Lemaire, Demarchelier, Desrumaux, Toulemonde, Demeestère, Delporte, Wattel, Destailleurs, Cateau.

BOUSBECQUE. — MM. Dalle, Delannoy, Dal.

MOUVEAUX. — MM. Varasse, Masure, Lepers, Lecroard, Desbouvrie, Lehoucq, Delemazure, Hellin, Decottignies.

MARCQ-EN-BARŒUL. — MM. Dillies, Roussel, Delesalle, Despature, Montellier, Deles, Gamilliard, Frémaux, Moreau.

RONCQ. — MM. Catteau, Lepoutre, Delannoy, Manessiez, Selosse, Delahousse, Dessauvages, Dutilleul, Bonduel.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — MM. Dewitte, Cau, Carette, Dhalluin, Delbecque, Brontin.

LINSELLES. — MM. Ducatteau, Demarcq, Lemerre, Dumortier, Catteau, Hazebrouck, Hennion, Dupont, Six.

Cantons de Lannoy

LANNOY. — MM. Mulliez, Marsillie, Boutemy. — Suppléant : M. Rettremieux.

ANNAPPES. — MM. De Montalembert, Spriet, Delporte, Delmasure. — Suppléants : MM. Delannoy, Flament.

ANSTAING. — MM. Delaestre, Dufet. — Suppléant : M. Cordonnier.

ASCQ. — MM. Saint-Léger, Alavoine, Dupire. — Suppléant : M. Desquiens.

LEERS. — MM. Salembier, Hespel, Mulliez, Courrier, Truffaut et D'halluin. — Suppléants : MM. Picavet et Duthoit.

LYS LEZ-LANNOY. — MM. Boutemy, Constant, Eschevin, Salembier, Defrennes, Delannoy, Six, Fauvarque, Hespel. — Suppléants : MM. Dubar et Barbieux.

CHÉRENG. — MM. Duquesney, Castel. — Suppléant : M. Delannoy.

BAISIEUX. — MM. Carrez, Duber, Stasse. — Suppléant : M. Dupire.

FLERS. — MM. Duhamel, Leclercq, Masquelier, Lepers. — Suppléant : M. Six.

GRUSON. — M. Libert. — Suppléant : M. Dutilleul.

FOREST. — MM. Thieffry, Prouvost — Suppléant : M. Caby.

HEM. — MM. Leuridan, Franchomme, Masquelier, Delcroix. — Suppléants : MM. Declercq et Leuridan.

TOUFFLERS —MM. Delplanque, Delos, Leclercq. — Suppléant : M. Poussin.

SAILLY-LEZ-LANNOY. — MM. Lepers, Delplanque. — Suppléant : M. Lorthioir.

WILLEMS. — MM Delattre, Watteau, Mulliez. — Suppléant : M. Pottier.

TRESSIN. — MM. Florimond, Fruit. — Suppléant : M. Carpentier.

Cantons d'Haubourdin

HAUBOURDIN. — MM. Butin, Rose, d'Hespel, Verley, Cordonnier, Mazingarbe, Waymel, Fichaux, Cuvelier. — Suppléants : MM. Durot et Dugardin.

BEAUCAMPS. — MM. Prémecque, Cassier, Lemaire, Lietevoute. — Suppléant : M. Lemoine.

EMMERIN. — MM. Castel, Delpierre, Pélissier. Suppléant : M. Facompré.

ENGLOS. — M. Bayeux. — Suppléant : M. Lesieux.

ENNETIÈRES-EN-WEPPES. — MM. Lefebvre, Descamps, Desrousseaux. — Suppléant : M. Leclercq.

ERQUINGHEM LE SEC. — MM. Quesnel, Lallemand

ESCOBECQUES. — M. Fortry. — Suppléant : M. Waymel.

ALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN.—MM. Platel et Dupuis. — Suppléant : M. Choquet.

LE MESNIL.—M. Bartier. — Suppléant : M. Carlier.

LIGNY (près Haubourdin) — M. de Garciny. — Suppléant : M. Waymel.

LOMME.—MM. Becquet, Loyer, Verstraete, Becquet, Becquart, Deflandre, Imbert de la Phalecque, Desruelle, Béharelle. — Suppléants : MM. Herrent, Descroix.

LOOS. — MM. Bonte, Bernard, Chuffard, Delplanque, Denoyelle, Duthoit, Guillemaud, Marescaut, Thiriez. — Suppléants : MM. Platel, Monpays.

RADINGHEM. — MM. Lernould, Wébel. — Suppléant : M. Barbry.

SANTES. — MM. Fromaux, Denoyelle, Licteraut. — Suppléant : M. Defieux.

SEQUEDIN. — MM. Hernu, Blanchard. — Suppléant : M. Six.

WAVRIN. — MM. Comar, P. Langlar, A. Langlar, Chamonin, Lecomte, Outters. — Suppléant : M. Dallen.

Cantons de Cysoing

CYSOING. — MM. Desmons, Olivier, Descatoire, Gruson, Dewevrin, Gaillet. — Suppléants : MM. Lesdet, Bomard.

BACHY. — MM. Quique, Devriend. — Suppléant : M. A. Devriend.

BOURGHELLES. — MM. Foutry, Lemesre. — Suppléant : M. Niellet.

BOUVINES. — MM. Dehot, Desfontaines. — Suppléant : M. Watteau.

CAMPHIN-EN-PEVÈLE. — MM. Comte de Brigode, de Wavrin.

CAPELLE — MM. Poutrain, Ballet. — Suppléant : M. Rousselle.

COBRIEUX. — M le baron de la Grange. — Suppléant : M. Wartel.

GENECH. — M. Delezenne. — Suppléant : M. Ennequque.

LOUVILLE. — MM. Damille, Dehot. — Suppléant : Wannier.

MOUCHAIN. — MM. Varlet-Nicole, Cuirot. — Suppléant : M. Deroubaix.

PÉRONNE. — MM. Desfontaine, Bonnelle. — Suppléant : M. Lefebvre.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS. — MM. Castelain, Moutier, Brasseur. — Suppléant : M. Moutier.

TEMPLEUVE. — MM. Demerrey, Louis Pottié, Aimé Pottié, Pontois, Wanquier. — Suppléants : MM. Follet et Mulliez.

WANNEHAIN. — MM. Hoddebault, Lemerre. — Suppléant : M. Delebecque.

Cantons d'Armentières

ARMENTIÈRES. — MM. Tahon, Decherf, Lebleu, Willars, Potel, Duhot, Chas, Becquart, Briquet, Rogeau, Turpin, Fremaux. — Suppléants : MM. Dautricourt, Dubar, Leuridan.

BOIS-GRENIER. — MM. Bouchery, Wattel. — Suppléant : M. Cousin.

CAPINGHEM. — M. Delpierre. — Suppléant : M. Lermitte.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — MM Vigneron, Coustenoble, Feutry, Béhague, Baron, Deback, Rammery, Broutin, Catry. — Suppléants : MM. Wickart, Legrand.

ERQUINGHEM-LYS. — MM. Degilder, Decherf, Gruson. — Suppléant : M. Lécailler.

FRELINGHIEN. — MM. Duprez, Destombes, Toffar. — Suppléant : M. Ducroquet.

HOUPLINES. — MM. Roussel, Mouret, Dutheit, Hellin, Cheffart, Deleine, Boisdin, Grousset, Delfortrie. — Suppléants : MM. Lejeune, Bouillet.

PRÉMESQUES. — MM. Lemesre, Buitin. — Suppléant : M. Pau.

Cantons de La Bassée.

LA BASSÉE. — MM. Cousin, Cordier, Martin, Dillies, Marsy, Crespel.

AUBERT. — MM. Cordonnier, Debeaussart, Martin.

FOURNES. — MM. le comte d'Hespel, Béhague.

FROMELLES. — MM. Descamps, Gruson.

HANTAY. — MM. Parent, Leclercq.

HERLIES. — MM. Debeaulincourt, Dubar.

MARQUILLIES. —MM. Coget, Batteur.

SAINGHIN-EN-WEPPES.— MM. Milleville, Trédet, Pierreux, Binot, Fouquet, Dennay.

SALOMÉ. — MM. Dubrulle, Fourmanet.

WICRES. — M. Lelong.

Cantons de Quesnoy-sur-Deule

QUESNOY SUR-DEULE. — MM. J.-B. Dervaux, Delannoy, Lepercq, Desrumaux, Leignel, Ghesquier, Wicar, Lemahieu, Lepercq.

PÉRENCHIES. — MM. Ed. Agache, Decottignies, Deprez, Lamblin, Descarpentrie

WERVICQ-SUD. — MM. Six, Flipo, Dumortier, Serrie, Ferrand, Vaneslande.

WARNETON SUD. — M. Bonduc.

WARNETON-BAS. — M. Vernier.

VERLINGHEM. — MM. Miline, Lambelin, Roussel.

LOMPRET. — MM. Destombes, Lesage.

DEULÉMONT. — MM. Vandermeersch, Philippe Liénard.

COMINES. — MM. Goeman, Froidure, Catteau, Lauwick, Hezebrouck, Lecomte, Capelle, Montaigne, Lambin.

Cantons de Pont-à-Marcq

PONT-A-MARCQ. — MM. Bulteau-Florin, Bulteau-Desprez. — Suppléant : M. H. Bulteau.

MONCHAUX. — MM. Mathis, Cartier

LA NEUVILLE. — M. Bernard. — Suppléant : M. Denneulin.

ATTICHES. — MM. Maurice, Lecomte. — Suppléant : Coget.

AVELIN. — MM. Lecouffre, Hespel, Rassel — Suppléant : Dujardin.

TOURMIGNIES. — M. Bocquet. — Suppléant : M. Butruille.

ENNEVELIN. — MM. Delené, Favier, Mouveau.

MÉRIGNIES. — M. Leboucq. — Suppléant : M. Descloquement.

FRETIN. — MM. Wastelier, Dujardin, Carbonnet. — Suppléant : M. Wanquier.

WAHAGNIES MM. Marquant, Lambert. — Suppléant : M. Bigotte.

THUMERIES. — MM. Coget, Blondeau.

PHALEMPIN. — MM. Coget, Thérin.

OSTRICOURT. — MM. Dubois, Lefebvre. — Suppléant : M. Levrin.

MONS-EN-PÉVÈLE. — MM. Carlier, Ployart, Lemesre. — Suppléant : M. Boutry.

BERSÉE. — MM. Levaillant, Hovines, Dubus.

Cantons de Seclin

SECLIN. — MM. Desurmont, Dujardin, Pinte, Houzé, Duriez, Colette, Guillemard. — Suppléants : Desmazières, Ladens.

NOYELLES. — M. Debuchy. — Suppléant : M. Chivoret.

ALLENNES-LES-MARAIS. — MM. Marchand, Gilles.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE. — MM. Delacour, Colette.

NOYELLE-LEZ-SECLIN. — M. Debuchy.

HOUPLIN. — MM. Marchand, Gruyelle. — Suppléant : M. Maillard.

HÉRIN. — M. Touffey. — Suppléant : M. Durot.

GONDECOURT. — M. Cochet. — Suppléant : M. Marquant.

CHEMY. — M. Cordonnier. — Suppléant : M. Winglet.

CARMIN. — M. Ledoux.

ANNŒULIN. — MM. Schetsmans, Dereux, Wattrelot, Parsy, Lefebvre, Wattrelot, Marsy, Lermitte, Lelong.

BAUVIN. — MM. Beautin, Bottel, Chrétien.

PROVIN. — MM. Menu, Fourmanet, Leniel.

WATTIGNIES. — MM. Crépin, Desrousseaux, Salamon, Briffaux, Wattrelos.

VENDEVILLE. — M. Delattre. — Suppléant : M. Leclercq.

TEMPLEMARS. — MM. Gossart, Breuwart. — Suppléant : M. Bécourt.

AVESNES. — MM. Beaudoux, Clavin, Corduent, Dubois, Laffineur, Lequenne, Lisange, Marquis, Mouronval

MAUBEUGE. — MM. Berteau, Colart, Walrand, Pesant, Néailles, Verdavaine, Debarneng, Monnier, Dubois, Autier, Mathon, Dution, Rép.

FOURMIES. — MM. Bernier, Baligant, Barrois, Delval, Gobinet, Goury, Lermigeaux, Mulot, Piette, Poreaux, Proisy, Thierry, Rép.

DUNKERQUE-VILLE. — MM. Delval, Dumont, Didier, Hamoir, Deleulys, Deman, Boupain, Lefebure, Grysez, Girard, Deswarte, Leroy, Lebleu, Engelé, Winnart.— Suppléants : Reumaux, Spiers, Belleys.

BAILLEUL. — MM. Hié, Lesage, Lefooghe, Cortyl, Flahault, V. Flahault, Herry, Leroy, Lotthé, Vandewalle, Bécuwe, Behaghelle, cons.

HAZEBROUCK. — MM. Deberdt, Smagghe, Guermonprez, Bieswal, Masson, Beau, David, Clodorez, Deschodt, Castier, Warin, Lernould, Dehaene.

DOUAI-VILLE.— MM. Offert, Jacquart, Demon, Leleux, Merlin, Hannotte, Meanjin, Wattelle, Evrard, Raison, Dumont, Courdaveaux.

CAMBRAI. — MM. Gallant, Dutemple, Dazin, Lantoine, Copin, Romelle, Bertrand, Cornaille, Saland, Timal, Ramette, Despreux.

VALENCIENNES. — MM. Bultot, Lemaître, Lestoile, Girard, Foucart, Doutinaux, Saulteau, Binet, Leduc, Lecerf, Tanchon.

DENAIN. — Deras, Deleau, Deschaubres, Dumont, Payen, Dupuis, Levêque, Labuchelle, Leman, Basly, Courier, Laurette, républicains.

ANZIN. — MM. Jacquemin, Laurent, Lobert, Cauvez, Bruneau, Lamotte, Quarez, Marcy, Aubry, Manbré, Fréalle, Bellaing, Joly, Beuvrages, Lefebvre, Plumecocq, Delquignies, républicains.

NORD

Dunkerque. — Le violent ouragan qui s'est abattu depuis 24 heures sur notre port ne laisse pas d'inspirer de grandes craintes. On redoute des sinistres en mer.

Vers deux heures de l'après-midi, le vapeur anglais *Bayard*, ayant brisé son amarre dans le bassin de Freycinet, a couru sur quatre bélandres le *Phare*, patron Gouwy, la *Jeune Clémentine*, patron Lasserre, *Belfort*, patron Lalouette, et la *Mère de-Famille*, patron Ledieu.

Le *Phare* a été percé des deux côtés et a des avaries sérieuses, les autres bélandres ont eu plus ou moins de mal. La *Jeune-Clémentine* a sa mâture brisée, *Belfort*, une chaine cassée, et la *Mère-de-Famille*, la mâture fortement endommagée.

Tout s'est borné heureusement à des dégâts matériels.

— *Disparition.* — Le nommé W... devait se marier avec une demoiselle T... de Coudekerque-Branche. La veille de son mariage il partit pour Bergues, afin de terminer quelques préparatifs pour la cérémonie; il emportait avec lui une somme de 125 francs pour une course dont son futur beau-frère l'avait chargé

Le lendemain, la fiancée attendit en vain son fiancé, W... a disparu et on craint qu'il n'ait été victime d'un guet-apens.

Une enquête est ouverte.

Steenwerck. — Nous avons parlé d'un vol de 1.800 fr. commis à Steenwerck au préjudice d'un domestique de ferme. L'auteur de ce vol était resté inconnu. Ces jours derniers, des soupçons se portèrent sur la servante de la ferme qui se permettait certaines dépenses peu en rapport avec ses gages. L'enquête, menée discrètement par la gendarmerie de Bailleul, amena bientôt l'arrestation de la servante qui avait encore en sa possession une somme de 400 fr. Cette malheureuse, originaire de Westfoutre, est mère de deux enfants et vit séparée de son mari. Elle a été écrouée ce matin à la maison d'arrêt d'Hazebrouck.

Solre-le-Cateau. — Un attentat, heureusement très rare dans notre région, a été commis jeudi soir à Solre-le Cateau. Un jeune homme, nommé Hairion, venait de quitter son travail et se dirigeait vers son domicile, sis au lieu dit St-Hubert, maison de 100 à 150 mètres, lorsque, tout à coup, il fut attaqué et terrassé par deux inconnus qui, sans lui dire un seul mot, lui ont volé une pièce de cinq francs qu'il venait de recevoir et qui se trouvait dans son porte-monnaie. On croit que ces malfaiteurs sont des rôdeurs étrangers et non des gens de la ville. Plainte a été portée, et une enquête est ouverte. Espérons qu'elle fera découvrir les coupables.

Vieux-Condé.— Depuis quelque temps, on s'étonnait à Vieux-Condé des nombreux vols commis chez les petits commerçants, et il était impossible d'en découvrir les auteurs. Tantôt c'était une bouchère qui constatait la disparition d'une somme de 10 fr. de son comptoir ; tantôt c'était la charcutière qui s'imaginait que son mari lui dérobait de l'argent pour aller au cabaret.

Enfin, jeudi dernier, le sieur Hurez-Tournon, charcutier, voulant en avoir le cœur net, imagina de mettre une assiette dans le fond du tiroir. Il l'arrangea de façon qu'en ouvrant le tiroir, il devait se produire un tapage inusité. Vendredi donc, au matin, tandis que Hurez était dans sa cuisine, il entendit le bruit qu'il guettait, il courut et sa